



SYNDICAT DES APICULTEURS
D'ILLE & VILAINE ET DE HAUTE BRETAGNE

Bzzz Bzz Bzh



La newsletter des apiculteurs

Numéro : 15 1 mars 2022

Conférence sur le VARROA
Le vendredi 3 juin 2022 à 18h00
Dans la salle de l'Orme de Robin
Le RHEU

par Daniela HÖLZLE

Rapport Moral 2021

Avec un peu de retard je vous souhaite une bonne année 2022 ainsi qu'à vos proches, en espérant ne plus voir une année néfaste pour l'apiculture comme celle de 2021.

L'AG aura lieu dorénavant au Le Rheu dans l'ancien Esat rue de l'Orme de Robin (sur le site de Moigne). Les jardins de Brocéliande ont abandonné le côté cuisine et la grande salle. Elle est destinée, maintenant à des activités internet.

Cependant, le rucher école reste à Bréal. Nous espérons pour l'AG 2023 refaire un repas commun, source de convivialité et d'échanges.

Le printemps 2021 froid et pluvieux, suivi d'un été assez mélancolique avec des pluies et grisaille plus que de soleil ont abouti à des reines dont la fécondation ne permettra pas de faire une bonne progéniture.

Le printemps 2022 s'annonce à risque.

Le taux de mortalité sera probablement au dessus des 30%, Si les prochaines années ressemblent à 2021 alors la branche apicole de l'agriculture est en danger ,

Adhérer au syndicat ,par internet n'a pas été chose facile pour certains. Accès impossible ,parfois le site ne répondait Plus à la demande Enfin beaucoup de...couac !!Nous ferons notre possible pour accéder à un site plus fiable, pour faciliter votre adhésion, recevez nos excuses pour ces contre temps. Nous testerons prochainement un logiciel pour toutes les actions syndicales, commandes, adhésions, informations,

La commande Nicot a été ajournée : pour la raison suivante Nicot était incapable de maintenir le prix du plastique plus de 15 jours, délai trop court pour lancer une commande.

Le frelon asiatique est en forte diminution, le nombre de nids détruits est en dessous de celui de 2019,(ce sujet sera abordé dans un autre point).

Action syndical le 31 août les 4 départements et le Manoir des abeilles ont rencontré le Conseil Général Nous avons été reçu par Daniel Cueff et avons présenté un plan pollinisateur, dont voici les points:

Agriculture & ressources

- Amélioration de la potabilité de l'eau
- Trouver des ressources mellifères pour combler « le trou de miellée »
- Encourager les cultures non traitées type sarrasin et luzerne • Encourager les jachères fleuries
- Respecter des heures précises de traitement pour les cultures
- Arrêter le débroussaillage et le traitement des haies bocagères
- Arrêter l'abattage progressif des haies bocagères
- Faire un état des lieux de la faune et de la flore bretonnes



- Etablir un périmètre de cultures non traité servant de référent et à une étude sur l'abeille

Action sur les Collectivités

- Arrêt des coupes franches au printemps lors de l'entretien des bords des routes et fossés
- Encourager les communes, entreprises et particuliers à implanter des fleurs mellifères dans leurs espaces verts
- Encourager les plantations d'essences d'arbres endémiques et cohérentes avec le changement climatique
- Prendre en compte les ressources naturelles dès l'élaboration ou la modification des PLU

Formation des amateurs

- Inciter les amateurs à se former pour éviter les problèmes sanitaires
 - Inciter les amateurs à déclarer leurs ruches pour une meilleure évaluation des ressources disponibles
 - Création de mielleries participatives
 - Aider et structurer les centres de formation apicole • Former les formateurs apicoles .
- Ce plan sera présenté au budget 2022,

Le syndicat et le Rheu vont signer une convention pour un local de 50M2 situé impasse de Gouheri ou se dérouleront les réunions de CA et également des cours de formation apicole et autres évènements, ainsi que le stock de petit matériel .Ce partenariat met fin à une longue recherche d'un local digne des apiculteurs 35,
Je tiens à remercier Serge Lefeuvre qui a œuvré pour obtenir ce local auprès des élus.
Nous reverrons notre fonctionnement : les commandes, adhésions, distributions seront programmées pour être plus efficaces, votre participation aux actes de distribution sera plus que nécessaire.

Nous aurons courant 2022, un partenariat avec le lycée agricole public du Rheu le lundi 21 février nous avons rencontré la directrice et le chef de culture, pour un projet d'éveil sur le monde des abeilles. Les entreprises sont de plus en plus demandeuses pour installer des ruches, mais les accès sont la plus part du temps difficiles.

Le SNA a demandé le listing des apiculteurs de plus de 50 ruches . Nous ne donnerons pas suite à cette demande . Le but est de vous faire cotiser pour le fonctionnement de l' INTERPRO mais celle-ci ne reflète pas le monde apicole. La production est en minorité. Les distributeurs et les diffuseurs de matériel contrôlent la structure.

Le rucher école ,nous avons renforcé la formation par des séances le mercredi pour pallier aux formations 2020 et 2021 qui ont été annulées. Les formateurs travaillent sur un outil pédagogique commun pour harmoniser les formations apicoles .

Le Bzzzzzzzzh paraîtra mais,,,,,il serait souhaitable qu'un comité de rédaction soit créé. La réalisation de ce journal est sur la tête d'une personne et un travail d'équipe serait souhaitable.

Merci a Matapi qui pendant la crise COVID, a pu maintenir nos distributions de matériel et de sirop en 2020 et les pots en 2021. Ce service au syndicat a été apprécié, malgré les contre temps une distribution de pots prévue le vendredi, est arrivée le mardi suivant, faute de transporteur.

Attention dans cette période mouvementée, les matières premières comme le plastique et le verre vont augmenter d'au moins 30% . Pensez à faire des réserves ,



Nous envisageons d'organiser un deuxième voyage en Toscane
Nous rencontrerons des apiculteurs, nous irons voir des fermes bio
Nous irons manger dans un restaurant de montagne.
découvrir Sienne et ses alentours
Voyage prévu au printemps 2023 ,



Varroa, je le répète encore ,maintenant il faut 2 traitements un après la récolte de miel d'été et un Autre, soit courant janvier quand la reine ne pond plus ou début de printemps avant la première miellée, Sachez que l' amitraz et le t-fluvinatate sont de moins en moins efficaces, Jean Marie Barbançon président de la FNOSAD évoque la résistance de souches varroa aux traitements traditionnels. Je remercie la commune du Le Rheu particulièrement Madame Moonens et Mr Mangelinck de nous accueillir dans leurs locaux . Je vous souhaite une bonne AG et saison 2022,

RAPPORT D'ACTIVITES de l'ANNEE 2021

Nombre d'Apiculteurs pour 2021 :430 adhérents
 Nombre de Ruches déclarées et assurées :5351 ruches pour 239 adhérents

ACTIVITES INTERNES :

RUCHER – ECOLE

Pour des raisons sanitaires, le rucher-école n'a pu donner des cours. Chaque stagiaire (140) a été remboursé de sa cotisation pour les années 2020 et 2021. Cependant les formateurs ont continué d'effectuer l'entretien puis les visites concernant les ruches – Visite du printemps – Pose des hausses – Récolte du Miel de PRINTEMPS. Pour la récolte du Miel d'ETE, elle s'est faite dans les Jardins de Brocéliande, comme chaque année il y a eu de nombreux visiteurs.

Il a été récolté ? Kg de miel de COLZA et plus de 70 Kg de miel toutes fleurs.

Le syndicat a fait l'acquisition d'un EXTRACTEUR de 20 cadres et d'un DESOPERCULATEUR.

COMMANDES GROUPEES

- 25 tonnes de **SIROP FRUCTO+** la livraison s'est faite dans l'entrepôt de l'entreprise DEMEURE à BREAL S/MONTFORT
- **Candi Api-Fonda** 1129 cartons – livraison chez MAT-API
- **Cadres** en paquets de 10 de Corps 472 et de Hausses 368 filés – livraison chez MAT-API
- Matériel et Cire dont la livraison était prévue lors de l'AG dans les Jardins - livraison chez MAT-API

SITE INTERNET

tenu par Florette BENOIT – Frédéric GUERIN. Pour y accéder : <http://www.apiculture35.fr>

Les adhérents doivent consulter régulièrement le Site afin de se tenir au courant :
 - Sur les commandes – Sur l'administration des documents etc...

La commande de CANDI – de SIROP – de MATERIEL ainsi que le renouvellement d'ADHESION – Abonnement aux revues – Assurances ont été présentés sur le Site ; chaque adhérent possédant INTERNET a pu effectuer les interventions lui convenant. Pour les adhérents ne possédant pas INTERNET un courrier leur a été envoyé.

ACTIVITES EXTERNES ASSEMBLEE GENERALE DE :

L'AG de l'UNAF n'ont pas eu lieu pour des raisons sanitaires



DIVERS

LOCAL

La municipalité du Rheu a consulté le syndicat pour leur mettre un local à disposition. Il se situe dans le bourg de MOIGNE ; celui-ci est très utile pour les réunions du CA. Un premier CA a été le 4 Février 2021 (d'autres ont suivi durant l'année).
 En fin d'année 2021 un autre local beaucoup plus grand qui remplace le 1^{er} nous a été mis à disposition aussi à MOIGNE. Au rez- de- chaussée il y a une grande pièce pouvant servir de dépôt – à l'étage 2 pièces qui serviront à des réunions ou à l'accueil des adhérents etc...
 pour l'aménagement de ce local le syndicat a prévu une enveloppe de 3000€ - validée par le CA. Celui-ci sera très utile pour des permanences (enregistrement adhésion – les mises à jour etc....).
 Des rénovations sont à prévoir ; pour cela nous sollicitons des bénévoles.



La Silphie : c'est quoi ?

Avez-vous entendu parler de la silphie ? Ceux qui sont abonnés à « l'Abeille de France » ont sans doute lu l'article qui lui était consacré dans le numéro de juillet-août 2021.

La silphie perfoliée (*Silphiumperfoliatum*) est une plante originaire des régions tempérées d'Amérique du Nord. Elle fait partie de la grande famille des Astéracées et possède quelques similitudes avec le tournesol, le topinambour ou les fleurs d'héliantus. Ils ont tous la même origine géographique et un profil commun, mais la silphie peut atteindre 3,5 mètres de hauteur.

Pourquoi en parle-t-on ? Un plus pour la biodiversité et les abeilles

C'est une plante qui présente plusieurs intérêts.

- **L'un concerne les agriculteurs** car c'est une culture protéinique (pas autant que le soja!), ne nécessitant peu d'intrants et pouvant rester implantée pendant 15 ans. Les parcelles humiques avec un Ph neutre lui conviennent parfaitement. Elle présente également un intérêt pour faire une couverture du sol dans les zones de captage d'eau afin de limiter les contaminations de l'eau par les pesticides. Elle fournit un ensilage pour le bétail avec plusieurs coupes dans l'année. A ce titre, elle peut permettre un apport de fourrage complémentaire lors des périodes de sécheresse. Elle trouve aussi une autre utilisation grandissante avec le développement de la méthanisation. Cette plante est également utilisée en bord de culture pour lutter contre les dégâts des sangliers car après plusieurs années de développement, la silphie devient alors une barrière infranchissable pour eux. En Allemagne, 10 000 hectares lui sont consacrés principalement pour la méthanisation. En France, la silphie est cultivée sur près de 3000 hectares dans la moitié nord de la France et principalement dans l'est de la France. Actuellement en Ile-et-Vilaine, une petite centaine d'hectares est cultivée, surtout dans le nord du département.
- **L'autre intérêt concerne les apiculteurs** car c'est une plante qui fournit une floraison jaune et continue pendant 8 semaines durant l'été. Elle attire de nombreux pollinisateurs dont les abeilles. Il est indiqué que « *la silphie permet un rendement de 150 kg de miel par hectare* ». Contrairement à l'ensilage qui nécessite de couper précocement un végétal, c'est-à-dire avant la floraison complète, pour avoir le maximum de protéines, la méthanisation permet une coupe après la floraison. Cela permet aux abeilles de butiner pendant presque 2 mois, d'où l'intérêt pour les apiculteurs. Le miel de silphie est de couleur jaune fluo avec un goût très acidulé. Il s'approche de celui de tournesol. **A quand le premier miel de sylphie en Ile et Vilaine ? Peut-être qu'il existe déjà**
- **Autre atout pour les particuliers** qui peuvent trouver dans cette plante vivace décorative le moyen d'avoir des massifs bien fournis en fleurs pendant tout l'été, et cela sur plusieurs années.

Il est possible se procurer des graines auprès des semences du Puy

(par exemple 10 grammes : 27,50 euros TTC + port 4.80 euros)

ou auprès de Silphie France qui propose une boîte à semer (300 graines)

avec engrais bio au prix de 35 euros plus 4 euros de frais de port.

Cela permet de réaliser une haie de 30 mètres de long.





Fleur de silphie : son jaune vif est très attractif pour les insectes pollinisateurs d'où le bourdon sur cette photo. *(Photo : Silphie France).*



Développement de la silphie la première année chez un apiculteur de la région nantaise Xavier Godin qui croit au potentiel apicole de cette plante. *(Photo : Xavier Godin).*



Champ de 3 hectares de silphie en été dans les Vosges à Dompaire avec un rucher à proximité appartenant à un apiculteur local *(Photo : Silphie France).*

Pour ma part, je me suis procuré des graines de silphie et j'ai l'intention de faire mes premiers essais au printemps. Il semble que la germination soit assez délicate. Le sol doit être enrichi par des apports de compost. Le développement la première année nécessite une surveillance contre les adventices.

Nous pourrions en reparler.

Philippe Charpentier membre du Conseil d'Administration du Syndicat, tél : 06 82 51 01 72.

S.A.I.V.H.B RECAPITULATIF 2021

Soldes d'entrée

Solde d'entrée banque	31 928,39 €		
Solde d'entrée caisse	0,00 €		
Livret	18 425,44 €		
Total	50 353,83 €		

RECETTES

<i>Recettes de fonctionnement</i>			
A1 Assurance Ruches Adhérents	6 555,60		6 555,60
A2 Adhésions	9 130,00		9 130,00
A3 Ecoemb UNAF	122,79		122,79
A4 Abeilles et fleurs UNAF	2 128,00		2 128,00
A5 Ecoemb SNA	122,79		122,79
A6 Abeilles de France SNA	1 450,00		1 450,00
A7 Carry	225,00		225,00
A8 remboursement cloture compte CMB	50,17		50,17
A9 Don UNAF	517,94		517,94
vir inconnu	21,70		21,70
A11 candi cadres et stock	40,00		40,00
A12 SIROPS SEAUX ET STOCK	10 567,09		10 567,09
A13 Don syndicat	787,05		787,05
A14 MATERIEL NICOT POTS	19 617,24		19 617,24
A15 Stagiaires Rucher Ecole	4 830,00		4 830,00
ecoemballage remboursemt trop verse unaf	1 821,00		1 821,00
A21 BANQUE POSTALE ERREUR REMISE CHQ VERIF EN COURS	-284,89		-284,89
Total	57 701,48		57 701,48

Dépenses

<i>Dépenses de fonctionnement</i>			
C1 Assurances SAIVHB	6 846,68 €		6 846,68 €
C2 RUCHER ECOLE depense fonctionnement	4 689,28 €		4 689,28 €
C3 INTERNET SITE FRAIS	89,79 €		89,79 €
C4 Frais de Déplacement	1 426,52 €		1 426,52 €
C5 Repas Pots	133,80 €		133,80 €
C6 Courriers Papeterie encre téléphone timbres	859,31 €		859,31 €
C7 Frais Banque	93,89 €		93,89 €
C8 GDSA GIE COTISATION	66,00 €		66,00 €
C9 Matériel Nicots	16 805,83 €		16 805,83 €
C10 Repas AG	0,00 €		0,00 €
C11 Abeilles et fleurs UNAF	2 054,00 €		2 054,00 €
C12 Cotisation UNAF	480,00 €		480,00 €
C13 Abeilles de France SNA	1 537,00 €		1 537,00 €
C14 rb materiel nicots	2 513,00 €		2 513,00 €
C15 CANDI CADRES ET STOCK	0,00 €		0,00 €
C16 Sirop et seaux sirop bio	9 594,09 €		9 594,09 €
C17 0,00	0,00 €		0,00 €
C18 Carri	225,00 €		225,00 €
C19 REMBOURSEMENT RUCHER ADH	8 680,00 €		8 680,00 €
C22 Unaf eco emb&don	2 422,00 €		2 422,00 €
C23 SNA ECO EMBALLAGES	116,00 €		116,00 €
Total	58 632,19 €	0,00 €	58 632,19 €

Récapitulatif

	Recettes	Dépenses	Différence
Fonctionnement	57 701,48 €	58 632,19 €	-930,71 €
interets livret	92,13 €	0,00 €	92,13 €
Passage du livret	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Excédent ou déficit pour l'année	57 793,61 €	58 632,19 €	-838,58 €
Totaux	57 793,61 €	58 632,19 €	-838,58 €
Solde bancaire			30 997,68 €
Livrets			18 425,44 €
Solde total			49 515,25 €

RAPPORT FINANCIER S.A.I.V.H.B 2021

Dépenses Débit		Recettes Crédit	
Assurances SAIVHB	6 846,68 €	Assurance Ruches Adhérents	6 555,60 €
RUCHER ECOLE depense fonctionnement	4 689,28 €		
Frais Banque	93,89 €	Interet 2021	92,13 €
GDSA GIE COTISATION	66,00 €	vir inconnu	21,70 €
Abeilles et fleurs UNAF	2 054,00 €	Abeilles et fleurs UNAF	2 128,00 €
Abeilles de France SNA	1 537,00 €	Abeilles de France SNA	1 450,00 €
Repas AG	0,00 €	ecoemballage remboursemt trop verse unaf	1 821,00 €
CANDI CADRES ET STOCK	0,00 €	CANDI CADRES ET STOCK	40,00 €
Sirop et seaux sirop bio	9 594,09 €	SIROPS SEAUX ET STOCK	10 567,09 €
Matériel Nicots	16 805,83 €	MATERIEL NICOT POTS	19 617,24 €
rb materiel nicots	2 513,00 €	Adhésions	9 130,00 €
sna eco emballage	116,00 €	Don UNAF	517,94 €
Cotisation UNAF	480,00 €	Ecoemb UNAF	122,79 €
Unaf eco emb&don	2 422,00 €	Ecoemb SNA	122,79 €
Telephone		immobilisation	
carri	225,00 €	remboursement cloture compte cmb	50,17 €
		don syndicat	787,05 €
Courriers Papeterie encre téléphone timbres	859,31 €	carri	225,00 €
Repas Pots	133,80 €	rucher ecole inscription	4 830,00 €
Frais de Déplacement	1 426,52 €	reliquat perte chèque la banque postale	-284,89 €
INTERNET SITE FRAIS	89,79 €		
Immobilisation 31.12.21			
rucher ecole remboursement cours	8 680,00 €		
TOTAL	58 632,19 €		
Résultat exercice	-838,58 €	TOTAL	57 793,61 €

BILAN AG année 2021

Petit rappel

2019 349 adh

2020 366 adh

2021 415 adhérents

Rucher école 69 nouveaux

Remboursement des 2 années de rucher 8680 e
soit 124 adhérents

Ce qui induit un bilan négatif avec une perte
financière de 838,58 euros

Commande de pots nicots

- Facture achats 16790,59e
- Vente 19617,24 dont 2 annulations commandes pour 2513 e

Achat rucher école et syndicat

- Machine a gaufre 1100 € ttc
- Fondoir a cire 339 € ttc
- Extracteur électrique 1006,97 € ttc
- Machine a désoperculer 1240 € ttc

Sirops Bijenhof

• Achat 306 seaux	1340,28 €
• Achat sirop 18 tonnes	8253,81 €
• Cadeau chauffeur	62,30 €
• Cout total	9656,39 €
• Vente sirops	10372 € soit un gain de 715,61 €

Rapport financier

RAPPORT FINANCIER S.A.I.V.H.B 2021

Dépenses Débit		Recettes Crédit	
Assurances SAI/VHB	6 846,68 €	Assurance Ruches Adhérents	6 555,60 €
RUCHER ECOLE depense fonctionnement	4 689,28 €		
Frais Banque	93,89 €	Interet 2021	92,13 €
GDSA GIE COTISATION	66,00 €	vir inconnu	21,70 €
Abeilles et fleurs UNAF	2 054,00 €	Abeilles et fleurs UNAF	2 128,00 €
Abeilles de France SNA	1 537,00 €	Abeilles de France SNA	1 450,00 €
Repas AG	0,00 €	ecoemballage rembourseemnt trop verse unaf	1 821,00 €
CANDI CADRES ET STOCK	0,00 €	CANDI CADRES ET STOCK	40,00 €
Sirup et seaux sirup bio	9 594,09 €	SIROPS SEAUX ET STOCK	10 567,09 €
Matériel Nicots	16 805,83 €	MATERIEL NICOT POTS	19 617,24 €
rb materiel nicots	2 513,00 €	Adhésions	9 130,00 €
sna eco emballage	116,00 €	Don UNAF	517,94 €
Cotisation UNAF	480,00 €	Ecoemb UNAF	122,79 €
Unaf eco emb&don	2 422,00 €	Ecoemb SNA	122,79 €
Telephone		immobilisation	
cari	225,00 €	remboursement cloture compte cmb	50,17 €
		don syndicat	787,05 €
Courriers Papeterie encre téléphone timbres	859,31 €	cari	225,00 €
Repas Pots	133,80 €	rucher ecole inscription	4 830,00 €
Frais de Déplacement	1 426,52 €	reliquat perte chèque la banque postale	-284,89 €
INTERNET SITE FRAIS	89,79 €		
Immobilisation 31.12.21			
rucher ecole remboursement cours	8 680,00 €		
TOTAL	58 632,19 €	TOTAL	57 793,61 €
Résultat exercice	-838,58 €		

Suite à l'augmentation du prix du pétrole ,nous avons subi une augmentation importante des produits Nicot. Entre le moment de la commande et la distribution à nos adhérents, tous nos adhérents ont été avertis de ce changement de tarif. Seuls 2 adhérents ont annulé leurs commandes et un autre à refuser de payer la différence de prix et à la livraison. Laissant un stock non négligeable à la charge du syndicat. Heureusement , quelques adhérents ayant oublié de commander nous ont permis d'écouler ce stock. Il en demeure pas moins que cette attitude est contraire à l'esprit de solidarité du syndicat.

bilan

BILAN 2021			
ACTIF		PASSIF	
DISPONIBILITES		CAPITAUX PROPRES	
Libellé	euro	Libellé	Euro
C.C.P AU 31/12/2021190	30 997,68 €	C.C.P au 31/12/2020	31 928,39 €
	- €		- €
Livret AU 31/12/2021	18 517,57 €	Livret au 31/12/2018	18 425,44 €
	- €		
Déficit 2021	838,58 €		- €
total	50 353,83 €	total	50 353,83 €

Contrôle des Comptes du Syndicat des Apiculteurs d'Île et Vilaine

Nous soussignés : Dominique LOUCOUGAIN, Valérie JAVAUDIN, avons procédé à l'examen des comptes du Syndicat des Apiculteurs d'Île et Vilaine le 22 janvier Avril 2022, à CREVIN en présence de Delphine LEVACHER. Les documents comptables nous ont été présentés

Nous avons procédé au contrôle des opérations de recettes, de dépenses et d'achats. Mme Delphine LEVACHER nous a apporté toutes les explications nous permettant d'affirmer que les comptes sont sincères et véridibles.

Date et Signature

Le 25/01/2022

Dominique LOUCOUGAIN



Date et Signature

Le 25/01/2022

Valérie JAVAUDIN



Le Manoir des Abeilles

- Mécène de la fondation du Mont Saint-Michel, Notre-Dame

- Partenariat avec plusieurs IME (Travailleurs handicapés)

- ENERGIE VERTE



NOS ENGAGEMENTS

APICULTEUR REGIONAL

- ✓ Nous sommes apiculteur REGIONAL et nous dynamisons la **filière apicole** en partenariat avec nos apiculteurs.
- ✓ Partenaire de la première école **apicole**, avec **option BIO** à Nantes

PROTECTION DES ABEILLES & DEVELOPPEMENT DURABLE DE NOTRE APICULTURE

- ✓ **JUSTE rémunération sur le long terme** de nos apiculteurs partenaires
- ✓ Mise à disposition **GRATUITE*** de notre miellerie (matériel apicole)

FABRICATION ARTISANALE DE NOS GATEAUX AU MIEL

- ✓ Une gamme de gâteaux **AU MIEL DE FRANCE**
- ✓ Une gamme de pains d'épices **PUR MIEL SANS SUCRE AJOUTÉ**

* Pour nos apiculteurs partenaires

Varroa

Les varroas sont présents sur les abeilles adultes (varroas phorétiques) et dans le couvain operculé où ils se reproduisent. Au printemps et en été période de couvain, la proportion d'acariens est importante. On estime qu'entre 2000 et 3500 varroas peuvent causer l'effondrement d'une colonie.

Il est conseillé d'évaluer l'infestation à :

- La sortie de l'hivernage, surtout si aucun traitement flash hors couvain n'a été effectué.
- L'automne, après le traitement de fin d'été pour vérifier son efficacité.

Les seuils à ne pas dépasser sont :

Sortie d'hivernage 1 varroa jour.

Printemps (mai) 3 varroas jour.

Automne 0,5 varroa jour.

Méthode de comptage :

- Poser des langes ou fines plaques graissées (graisse à traire ou saindoux) sous le plateau grillagé ou sur le plateau si on ne possède pas de plateau grillagé, pendant une durée de 7 à 10 jours. Faire un relevé tous les 3 jours maxi et faire la moyenne des chutes par jour.
- Contrôle au sucre glace : dans un bocal d'environ 300 ml, on prélève 30 g d'abeille (1 abeille pèse environ 0,1 g), $30g/0,1 = 300$ abeilles. Vous pouvez étalonner votre pot pour éviter de peser les prochains prélèvements. Attention de ne pas prélever la reine. On place un couvercle grillagé sur le bocal (maille 2 à 3 mm). On ajoute une cuillère à soupe de sucre glace et on fait rouler les abeilles dans le bocal pour décoller les varroas. On attend 1 mn et on secoue pendant 20 secondes au-dessus d'un plateau blanc. Les abeilles sont ensuite rendues à la ruche, en les déposant sur la tête des cadres.

Dans tous les cas si le nombre de varroas phorétiques pour 100 abeilles est supérieur à 5, la colonie est en danger.

Sur quel effectif ?

Taille du rucher	Jusqu'à 5	De 6 à 10	De 11 à 20	De 21 à 50	Plus de 50
Nbre de colonies A échantillonner	Toutes	5	6	8	25%

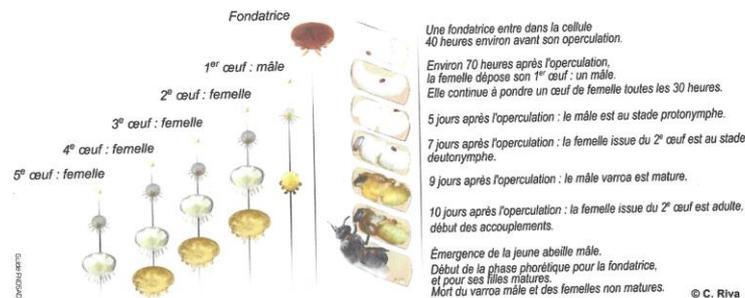
Le varroa est la première cause de mortalité.

ADR

VARROA & VARROOSE



CYCLE DE REPRODUCTION DU VARROA DANS UNE CELLULE DE COUVAIN MÂLE



Le cycle de reproduction du varroa se déroule dans le couvain operculé.

Bonjour tous Mars! Et tout repart 👍👏

Grand soleil [ce matin](#) mais froid de canard! Le FA (frelon asiatique) va rester terré encore un moment, mais inévitablement va ressortir un jour et vivre sa vie.

Dans la lutte contre le FA, il y a plusieurs étapes clés. Le piégeage de printemps en est une importante, sinon la plus importante au moins pour les apiculteurs et la biodiversité.

Il y a des conditions à respecter strictement:

La période en particulier.

Ce qui nous importe n'est pas tant de prendre du frelon que de piéger les reines et empêcher/réduire le nombre de nids à venir dans l'année.

Pour le piégeage de printemps, La méthode hélas n'est pas sélective. Et les nids ne sont pas encore faits. Il faut donc capturer et détruire. La noyade ou l'asphyxie sont utilisées. Mais le constat est que toute la biodiversité est exposée.

D'où la nécessité d'un contrôle strict sur la durée et la période.

Classiquement on commence au premier avril. Avant, il y a peu d'insectes et peu de FA. Piéger avant avril si le temps est favorable peut être tenté, le risque de piéger la biodiversité est relativement faible.

La durée de piégeage est normalement prévue sur 6 semaines, c'est à dire jusque mi mai. Les statistiques de piégeage de printemps montrent toutes un pic situé variablement autour de la 3eme ou 4eme semaine.

Du coup je recommanderais cette année d'arrêter le piégeage des que le pic est atteint, au nom du respect de la biodiversité.

Il sera donc important de me retourner régulièrement et en temps réel (a la semaine) si je puis dire le nombre de captures réalisées, de manière à cerner au plus tôt ce pic.

Le piégeage sera fait comme par le passé: bol, cloche, bouteille plastique, avec trous de 10mm maxi(idéalement 8 pour le FA), avec un attractant liquide :

- mélange 1/3 vin blanc, 1/3 bière brune, 1/3 sirop fruit rouge
- Ou mélange 4/5 (3/4) cidre et 1/5 (1/4) sirop fruit rouge

La municipalité continue d'aider dans la lutte contre le FA:

- Un article de sensibilisation est d'ores et déjà prévu dans le bulletin d'information municipal d'avril.
- Elle prend les appels des citoyens qui ont découvert un nid primaire.
- Le service technique se met à disposition pour la destruction de ces nids primaires. Souvent je le fais de mon coté lorsque les conditions le permettent. Il faut qd même un peu d'expérience.
- Enfin le service technique aide les apiculteurs essentiellement en mettant à disposition quelques pièges et de l'attractant. Me contacter si besoin.

S'il y a des reines à prendre, il y a des nids dits primaires en construction.



Surveillez bien tous les potentiels abris où la reine pourra chercher à établir son nid primaire:

- abri de jardin,
- coffre volets roulant,
- volets peu utilisés,
- dessous de toiture,
- regards eau/gaz/electricite,
- mais aussi quelquefois arbustes,
- etc...



Un vol de FA n'est jamais anodin, à fortiori si ce n'est pas le premier passage.

Et pour rappel, on ne détruit pas un nid primaire par plaisir : c'est la reine qui nous intéresse! Un nid vide ne présente aucun danger et aucun intérêt.

Dans tous les cas, il faut déclarer la destruction du nid de manière à pouvoir établir une cartographie utile pour l'année suivante

Donc pour résumer:

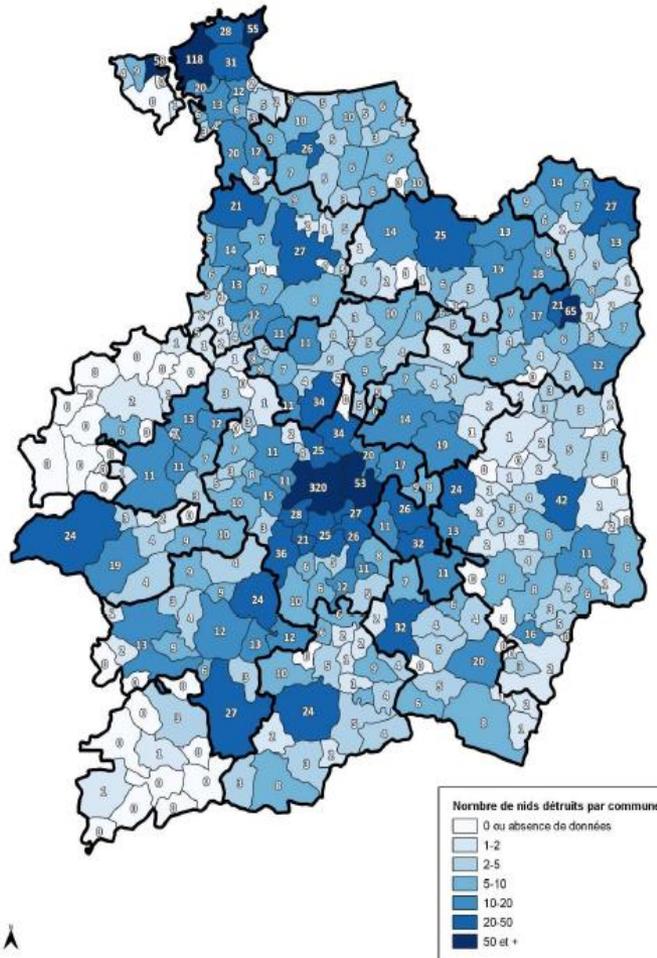
- Début du piégeage : premier avril ou plus tôt si météo favorable.
- Fin du piégeage: dès que le pic est atteint ou mi mai au plus tard
- Destruction nid primaire: me contacter ou contacter la mairie. Dans tous les cas
- il faut déclarer la destruction et indiquer avec ou sans la reine
- Attractant et pièges: me contacter en cas de besoin.
- Piégeurs: n'hésitez pas parler autour de vous. Notre intérêt à tous est d'améliorer
- le maillage de piègeurs. En agglomération et surtout en périphérie d'agglomération.
- Vous pouvez communiquer mes coordonnées sans modération 🙌

Beau printemps à vous tous.

Julc herrouin

apiculteur à Betton

Situation du frelon asiatique en Ille-et-Vilaine pour l'année 2021
 Nombre de nids détruits



En blanc, absence de foyers ou données non parvenues

Évolution annuelle des foyers traités par territoire depuis 2013

Territoire	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total
BRETAGNE PORTE DE LOIRE	3	44	215	146	155	295	110	201	101	1270
BRETAGNE ROMANTIQUE	4	15	89	272	116	304	178	253	173	1406
BROCELIANDE	1	9	61	162	61	152	59	118	75	698
COTE D'EMERAUDE	1	15	27	44	39	38	23	101	72	360
COUESNON MARCHES DE BRETAGNE		9	89	172	115	434	47	233	113	1212
FOUGERES AGGLOMERATION	6	13	150	305	296	654	226	438	275	2363
LIFFRE-CORMIER COMMUNAUTE	4	8	96	125	38	146	45	49	58	569
MONTFORT COMMUNAUTE	1	19	126	179	95	173	106	150	60	909
PAYS DE CHATEAUGIRON	3	18	151	126	86	175	89	202	88	922
PAYS DE DOL ET BAIE DU MONT ST MICHEL		5	48	153	111	313	142	180	133	1095
PAYS DE LA ROCHE AUX FEES	2	26	143	168	144	306	106	181	104	1180
REDON AGGLOMERATION	7	66	103	178	81	101	39	87	5	674
RENNES METROPOLE	25	217	1093	1368	844	1453	956	1605	803	8364
SAINT-MALO AGGLOMERATION	5	21	55	252	215	430	233	328	340	1879
SAINT-MEEN MONTAUBAN	1	18	63	86	21	30	10	15	10	254
VAL D'ILLE-AUBIGNE		16	120	255	146	332	180	275	145	1469
VALLONS DE HAUTE-BRETAGNE	11	81	357	418	208	322	208	276	151	2032
VITRE COMMUNAUTE	7	66	318	436	273	528	236	434	213	2511
Total	81	666	3304	4845	3044	6186	2993	5143	2919	29167

BAROMETRE STATISTIQUE

DES FOYERS DE FRELONS ASIATIQUE EN ILLE ET VILAINE

Période du 1er avril au 30 novembre 2021

Comparatif 2015 - 2021.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Tendance 2021
Période du 1er avril au 30 juin	140	469	572	681	604	959	468	↘
Période du 1er au 31 juillet	527	615	417	1 125	548	930	321	↘
Période du 1 ^{er} au 31 août	690	1 024	627	1 355	624	970	533	↘
Période du 1er au 30 septembre	516	922	432	1 047	381	741	484	↘
Période du 1er au 31 octobre	503	780	603	1 249	419	745	603	↘
Période du 1er au 30 novembre	731	1 022	392	729	417	798	510	↘
Total des périodes cumulées	2376	4 832 ↗	3043 ↘	6186 ↗	2 993 ↘	5129 ↗	2919	↘

9. Conclusion-Analyse partielle

Le système de référencement des prestataires permet de dresser un bilan très précis et d'analyser en temps réel des données quasiment exhaustives sur le département, ce qui fait de l'Ille et Vilaine un département pilote en la matière.

- En 2021, les zones en plan collectif démontrent l'efficacité du dispositif en permettant la destruction en temps réel des foyers repérés, évitant ainsi le développement de colonies importantes préjudiciables à la biodiversité et à la santé publique.

- En couvrant plus de 90% de la surface du département, le dispositif collectif de lutte est accessible à la majeure partie de la population d'Ille et Vilaine.

- Les zones urbanisées constituent le refuge hivernal privilégié des reines fécondées et héritent ainsi de la majorité des constitutions de nids, lesquels trouvent en ville d'excellentes conditions de développement.

- Les zones sans prise en charge intercommunale ou communale génèrent beaucoup moins de signalements indiquant un probable principe de dissimulation volontaire de l'information préjudiciable à l'action collective.

- L'organisation du plan de lutte départemental a désormais acquis une dimension collective depuis 2015 grâce à la contribution du Conseil Départemental qui permet la mise en place de l'action départementale.

- L'aspect cyclique du développement des colonies en lien avec les conditions météorologiques est mis en évidence tous les 2 ans depuis 2015.

Cette forme variable d'évolution annuelle pose un problème dans la constitution des budgets prévisionnels pour les collectivités impliquées dans le financement de la destruction des foyers.

Afin de remédier à cette contrainte et éviter toute remise en cause future du plan de lutte collectif, FGDON propose depuis 2020 le développement de dispositifs locaux de lutte à coûts forfaitaires pour les territoires exprimant des difficultés.

Localement une régie FGDON/EPCI peut être mise en place dans un but de pérennisation du programme de lutte dans un cadre budgétaire pré-défini



Remerciements :

FGDON Ille et Vilaine remercie l'ensemble des partenaires de ce programme de lutte :

- Le Conseil Départemental d'Ille et Vilaine pour son aide au fonctionnement
- Les communautés de communes adhérentes au programme pour leur engagement financier dans la destruction des foyers
- Les communes qui accompagnent financièrement leurs administrés dans la prise en charge des coûts de destruction de foyers
- Le syndicat des apiculteurs d'Ille et Vilaine pour son implication auprès des décideurs locaux
- Le réseau de bénévoles, d'élus locaux et d'agents agissant en qualité de référents communaux et assurant un relai local fiable de l'information

Election membres CA et membres associés

nombre de votants :64	
Election 2021	
Levacher Delphine	64
Baire Michèle	64
Charpentier Philippe	64
Granger Kevin	64
Riaux Marie jo	64
Sagalle Pascal	64
Leroux Gérard	61
Choui Mikael	49
Election 2022	
votants:64	
Albouc Jean Marie	64
Labelle Bernard	64
Lecuyer François	64
Launay Gilles 63	63
Fiche Alain	63
Rochefort Claudine	63
Lefeuvre Serge	60

Nous avons lors de l'AG du 4 février effectué les élections 2021 2022
 Suite à la crise COVID nous avons officialisé les élections 2021
 Et suivant les statuts et renouveler 1/3 des membres du CA
 A la fin de l'AG il a été désigné les membres du bureau et lors du CA de
 février la désignation des postes ,



Conseil d'administration 2022 du syndicat des apiculteurs d'Ille et Vilaine et de Haute Bretagne

Membres du bureau

						Fin de mandat
Président	Jouan Philippe	95 rue de la Forge	35830 Betton	06 77 47 78 07	jouanphilippe@free.fr	2023
1er Vice président	Launay Gilles	9 rue du vieux moulin	35220 Ste Melaine	02 99 62 32 50	lehouxvert@orange.fr	2025
2ème Vice président	Doré Alain	2, Square Etienne de Fougères	35000 Rennes	06 38 43 41 25	doreal@free.fr	2023
Trésorière	Levacher Delphine	5 Bd Fontaines Pierre	35320 Poligné	06 70 73 74 20	tresorier@apiculture35.fr	2024
Trésorier Adjoint	Granger Kevin	Les Jarsais	35130 Arbrissel	06 23 67 42 98	kevinyranger5@gmail.com	2024
Secrétaire	Charpentier Philippe	Le Courtil Ollivier	35131 Pont-Péan	06 82 51 01 72	philippe.charpentier18@orange.fr	2024
Secrétaire Adjoint	Albouc Jean Marie	3 allée du Mistral	35160 Montfort /Meu	06 25 77 72 98	im.albouc@orange.fr	2025

Membres du conseil d'administration

Benoit Florette	La Garenne de Pan	35170 Bruz	06 16 93 67 54	benoit_fl@yahoo.fr	2023
Baire Michèle	Le Rocher de Limeul	35850 Geveze	02 99 69 50 19	daniel.baire@orange.fr	2024
Chouih Mikaël	2b rue de la Frétille	35330 La Chapelle Bouëxic	06 68 14 61 39	achats@apiculture35.fr	2024
Dauriac Charles	16 rue H. Schmih	35760 Saint Grégoire	06 61 18 77 90	charles.dauriac35@gmail.com	2023
Labelle Bernard	5, Launay Garnier	35230 Bourgbarré	02 99 62 78 46	labelle.bernard@wanadoo.fr	2025
Leroux Gérard	La Pilais	35150 Janzé	02 99 47 07 29	gerard.leroux7@wanadoo.fr	2024

Membres associés au conseil d'administration

Rochefort Claudine	26 Les Auriats	35160 Talensac	07 81 24 03 60	claudinerochefortbzh@gmail.com	2025
Alain Fiche	38,rue Martin Luther King	35136 St Jacques de la Lande	06 71 49 94 14	alain.fiche@free.fr	2025
Lefevre Serge	3 place du petit verger	35650 Le Rheu	06 77 27 37 82	serge-lefeuvre@orange.fr	2025
Guerin Frédéric	42 rue des Rossignols	35170 Bruz	07 81 31 55 16	fredinou@gmail.com	2023
Riaux Marie Joëlle	8 allée des Ajoncs	35131 Pont-Péan	06 51 56 86 72	miriaux@gmail.com	2024
Billon Yannick	17 rue du Chêne Noblet	35250 Chevaigné	02 99 55 91 31	yannickbillon@yahoo.fr	2023
Chagneau Dolores	27 le Grand His	35250 Mouazé	02 99 55 42 24	floreanes@gmail.com	2023
Lecuyer Jean François	2 rue du Pont Jamet	35190 Saint Pern	02 99 66 75 39	lepontjamet@gmail.com	2025
Sagalle Pascal	La Chapelière	35520 Melesse	06 26 74 64 92	sagalle.pascal@neuf.fr	2024
Uebel Juliette	Le Château du Bois	35380 Paimpont	09 52 52 19 20	juliette.uebel@free.fr	2025

Composition des instances participatives

Responsables ruchers école et formateurs

Launay Gilles	9 rue du vieux moulin	35220 Ste Melaine	02 99 62 32 50	lehouxvert@orange.fr
Doré Alain	2, Square Etienne de Fougères	35000 Rennes	06 38 43 41 25	doreal@free.fr
Chauvel Pierre	Pertuis Neanty	35380 Paimpont	06 30 95 17 59	pierrechauvel035@orange.fr

Formateurs

Baire Michèle	Le Rocher de Limeul	35850 Geveze	02 99 69 50 19	daniel.baire@orange.fr
Albouc Jean Marie	3 allée du Mistral	35160 Montfort /Meu	06 25 77 72 98	im.albouc@orange.fr
Billon Yannick	17 rue du Chêne Noblet	35250 Chevaigné	02 99 55 91 31	yannickbillon@yahoo.fr
Charpentier Philippe	Le Courtil Ollivier	35131 Pont-Péan	06 82 51 01 72	philippe.charpentier18@orange.fr
Granger Kevin	Les Jarsais	35130 Arbrissel	06 23 67 42 98	kevingranger5@gmail.com
Riaux Marie Joëlle	8 allée des Ajoncs	35131 Pont-Péan	06 51 56 86 72	miriaux@email.com
Riaux Marie Joëlle	8 allée des Ajoncs	35131 Pont-Péan	06 51 56 86 72	mjriaux@gmail.com

Administrateur site

Guerin Frédéric	42 rue des Rossignols	35170 Bruz	07 81 31 55 16	fredinou@gmail.com
-----------------	-----------------------	------------	----------------	--

Mise en ligne site + page facebook "syndicat des apiculteurs 35"

Benoit Florette	La Garenne de Pan	35170 Bruz	06 16 93 67 54	benoit_fl@yahoo.fr
-----------------	-------------------	------------	----------------	--

Achats fournitures apicoles

Chouih Mikaël	2b rue de la Frétille	35330 La Chapelle Bouëxic	06 68 14 61 39	achats@apiculture35.fr
Granger Kevin	Les Jarsais	35130 Arbrissel	06 23 67 42 98	kevingranger5@gmail.com

Animations jardins de Brocéliande

Alain Fiche	38,rue Martin Luther King	35136 St Jacques de la Lande	06 71 49 94 14	alain.fiche@free.fr
Uebel Juliette	Le Château du Bois	35380 Paimpont	09 52 52 19 20	juliette.uebel@free.fr
Billon Yannick	17 rue du Chêne Noblet	35250 Chevaigné	02 99 55 91 31	yannickbillon@yahoo.fr
Chagneau Dolores	27 le Grand His	35250 Mouazé	02 99 55 42 24	floreanes@gmail.com
Levacher Delphine	5 Bd Fontaines Pierre	35320 Poligné	06 70 73 74 20	tresorier@apiculture35.fr

MAT-API
Vente de Matériel D'Apiculture

Fabrication artisanale de ruche et éléments en bois.

La qualité française à prix compétitif.

15€
Chèque cadeau

NOM / PRENOM

NUMERO ADHERENT

Valable jusqu'au

MAT-API
Vente de Matériel D'Apiculture

www.mat-apiculture.fr

Présenter ce bon au magasin MATAPI dûment rempli

Dans la démarche d'approfondir davantage notre partenariat avec le
**SYNDICAT DES APICULTEURS D'ILLE ET VILAINE
ET HAUTE BRETAGNE**

Votre magasin MAT-API de RENNES
est heureux de vous offrir
ce bon d'achat d'une valeur de 15 €*
valable sur tous les articles présents en magasin
pour l'année 2022.

Vous pouvez profiter également de nos offres promotionnelles
avantageuses lors de l'assemblée générale ainsi que nos différentes
promotions disponibles tout au long de l'année en magasin.
Nous vous rappelons également notre système de fidélité en magasin
où vous obtenez un bon d'achat de 30 € tous les 500 € d'achats cumulés
sans limite de temps.

Dans l'objectif de vous accompagner au mieux, DAMIEN vous
accueillera dans notre nouveau point de vente à LA CHAPELLE DES
FOUGERETZ et sera ravi de vous donner des conseils personnalisés
et vous orienter en fonction de vos besoins.



www.mat-apiculture.fr
9 Rue du bocage,
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ
02 22 66 95 52

*ce bon d'achat est utilisable en une seule fois

NOUVEAU SITE e-commerce

MAT-API
Vente de Matériel D'Apiculture

mat-api85@orange.fr
Route du pont du Nay
85200 MERTVEN
02 51 51 81 04

mat-api-miel@orange.fr
2 BIS rue de Neuilly
44700 ORVAULT
02 51 78 07 46

magasin35@mat-apiculture.fr
9 Rue du bocage,
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ
02 22 66 95 52

Commandez en ligne sur : www.mat-apiculture.fr

J'TAI PAS
ATTENDU

J'AI GOÛTÉ CELLE
QUI ÉTAIT ENTAMÉE

BON, J'VAIS ÊTRE
HONNÊTE, IL NE
CASSE PAS TROIS
PATTES À UN CANARD...

MAIS ÇA SE
BOÏT...

C'EST QUOI ?

CELLE-LÀ ?

C'EST
MON MÉLANGE
POUR FRELONS...

